

NON AU HARCÈLEMENT

Que faire face à une situation de cyberharcèlement ?



ÉLÈVES

Je suis la cible des attaques

- Ne pas répondre aux commentaires « don't feed the troll »
- Se déconnecter de tous ses comptes
- Conserver toutes les preuves
- Ne pas rester seul

Je suis témoin des attaques

- Je supprime la photo ou le SMS
- Je ne fais pas de commentaires
- Je signale
- Si possible, je soutiens la victime

EN PARLER avec des personnes de confiance

NUMÉROS GRATUITS

3020

0800 200 000

« Non au harcèlement »

« Net écoute »

PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

FAMILLE / PARENTS DE LA VICTIME

- Recueillir, garder des preuves, faire des captures d'écran, enregistrer les courriels
- Porter plainte si cela s'avère nécessaire
- Rassurer son enfant, être à son écoute, l'éloigner d'Internet
- Effectuer un signalement auprès du fournisseur d'hébergement, demander le retrait des contenus illicites

Vis-à-vis de l'élève victime

- Appliquer le protocole de prise en charge des victimes de harcèlement
- Recevoir la victime, ne pas la laisser seule. La soutenir, la rassurer, la mettre en confiance
- Recueillir, garder des preuves, faire des captures d'écran, enregistrer les courriels
- Informer, recevoir et accompagner la famille dans ses démarches

Vis-à-vis de l'auteur

- Recevoir l'auteur s'il est identifié
- Engager éventuellement une procédure disciplinaire
- Prévenir ses parents
- Effectuer une remontée d'incident
- Signaler le délit au procureur de la République

PRÉVENIR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT
Ne pas agir seul